

La PJJ fait son show Au CSAM Paris, le 05.03.2025

Hier s'est tenu le CSAM avec un point pour la PJJ finalement renvoyé à une autre instance. A cette occasion, la PJJ était fort représentée, une fois n'est pas coutume ! Nous n'avons pas été déçus...

Tout d'abord la nouvelle directrice adjointe et le SDRH s'enorgueillissent d'un dialogue riche et nourri à la PJJ !

Ils sont sans doute les seuls... l'indicateur doit se situer dans le nombre de réunions dans lesquelles ils nous noient pour ne rien apprendre de fondamental ou ne pas répondre aux questions posées par les OS.

Le SDRH à qui on demandait de faire une présentation budgétaire pour la PJJ a annoncé qu'elle avait déjà été faite !

Non ! Une réunion bi latérale sur les mesures indemnitaires et statutaires n'est pas une réunion de présentation budgétaire. C'est vrai qu'à la PJJ, on ne s'embarrasse pas avec ce genre de détail.

Mais l'intervention la plus remarquée a été celle de notre nouvelle directrice adjointe Madame Léon sur la PPL Attal. La PJJ qui se dit très liée au débat actuel et en réaction aux amendements banalise totalement la PPL Attal car elle est, selon elle, tout à fait conforme aux principes de la justice des mineurs qui sont respectés ! Mieux le prima éducatif est maintenu, pleinement repris par le cabinet avec un ministre accordant une importance au civil.... De qui se moque-t-on ?

Un problème de constitutionnalité ? Balayé d'un revers de main.

Notre institution est en danger de mort, nos missions bafouées, remises en cause de façon violente et Madame Léon nous dit sereinement : il n'y a pas de sujet !

Cette même direction devrait être vent debout, défendre une à une nos missions, la vie même de notre institution.

C'en est trop ! C'est tout simplement insupportable !

Quand on a des amis comme ça, on n'a pas besoin d'ennemis !

Béatrice Briout

Secrétaire générale UNSa SPJJ